FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ExxonMobil

MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : MOTOR GASOLINE (NON-ADDITIZED)

Numéro CE : 289-220-8

Numéro d'enregistrement REACH

Numéro d'enregistrement
01-2119471335-39-0000 01-2119471335-39-0001 01-2119471335-39-0002 01-2119471335-39-0003 01-2119471335-39-0004 01-2119471335-39-0005 01-2119471335-39-0006 01-2119471335-39-0023 01-2119471335-39-0024 01-2119471335-39-0045 01-2119471335-39-0054

Numéro CAS : Non disponible.

Description du produit : Hydrocarbures de pétrole

Autres moyens d'identification : BENZIN 91; BENZIN UNADDITIVIERT; BENZINA SENZA PIOMBO; BLEIFREIES BENZIN 98 RON; ESSO SUPER PLUS SANS PLOMB; ESSO SUPER PLUS UNLEADED; EURO LOODVRIJ; EURO SANS PLOMB; EURO UNLEADED; EUROBOB; EUROSUPER 95; FRENCH EUROBOB; GERMANBOB MOGAS E10; GERMANBOB MOGAS E5; RBOB; REGULAR PETROL ULS95 (UA); SUPER (ARS); SUPER 95; SUPER 98; SUPER BENZIN E5 UNADDITIVIERT; SUPER BENZIN UNADDITIVIERT; SUPER PLUS 98; SUPER PLUS BENZIN UNADDITIVIERT; SUPER PLUS UNLEADED ULS (UA); SUPER SANS PLOMB 98; ULS MOGAS 95 RON; ULS MOGAS 97 RON; ULS MOGAS 98 RON; ULS UNLEADED (UA); UNIVERSAL BOB; UNLEADED MOGAS 87 RON; UNLEADED MOGAS 91 RON; UNLEADED MOGAS 92 RON; UNLEADED MOGAS 93 RON; UNLEADED MOGAS 95 RON; UNLEADED MOGAS 98 RON; UNLEADED REGULAR - RBOB

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi prévu : Carburant

Utilisations identifiées
Distribution de la substance Fabrication de la substance Utilisation en tant que carburant - Industriel Utilisation en tant que carburant - Professionnel Utilisation en tant que carburant - Consommateur Utilisation comme intermédiaire Formulation et (ré)emballage des substances et des mélanges

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : ESSO LUXEMBOURG SARL

Rue de l'Industrie 20
8069 Bertrange
Luxemburg

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

N° du fournisseur (standard) : (+352) (0)37 99 8 1

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : SDS-DS@exxonmobil.com

Adresse internet pour les FDS : www.sds.exxonmobil.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/ centre antipoison national : (+352) 8002 5500

Numéro d'urgence 24 h/24 : +352 20 20 24 16 / +1-703-527-3887 (CHEMTREC)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Flam. Liq. 1, H224
Skin Irrit. 2, H315
Muta. 1B, H340
Carc. 1B, H350
Repr. 2, H361d
STOT SE 3, H336
Asp. Tox. 1, H304
Aquatic Chronic 2, H411

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :
H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340 - Peut induire des anomalies génétiques.
H350 - Peut provoquer le cancer.
H361d - Susceptible de nuire au foetus.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention :
P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

P261 - Éviter de respirer les vapeurs.
P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage ou une protection auditive.

Intervention : P301 + P331, P310 - EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304 + P312, P340 - EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO_2) pour éteindre les flammes.
P391 - Recueillir le produit répandu.

Stockage : P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 - Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.

Élimination : P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Ingrédients dangereux : essence

Éléments d'étiquetage supplémentaires : Non applicable.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux : 48, 72

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII :

PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
N/A	N/A	N/A	Oui	N/A	N/A	N/A

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

Note : Ce produit ne doit pas être utilisé pour un quelconque autre usage que celui indiqué en rubrique 1, sans l'avis d'un expert. Les études de santé ont montré que l'exposition aux produits chimiques peut présenter des risques potentiels pour la santé chez l'homme qui peuvent varier d'une personne à l'autre.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : UVCB

Nom du produit/ composant	Identifiants	% en poids	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
essence	REACH #: 01-2119471335-39 CE: 289-220-8 CAS: 86290-81-5	100	Flam. Liq. 1, H224 Skin Irrit. 2, H315 Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	-	[1]
toluène	REACH #: 01-2119471310-51 CE: 203-625-9 CAS: 108-88-3	5	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 (système nerveux central (SNC)) Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412	-	[1]
benzene	REACH #: 01-2119447106-44 CE: 200-753-7 CAS: 71-43-2	0.1 - 1	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Muta. 1B, H340 Carc. 1A, H350 STOT RE 1, H372 (le sang) Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412 **Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.**	-	[1]

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type

[1] Constituant

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. Si

RUBRIQUE 4: Premiers secours

nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si le produit est injecté dans ou sous la peau, ou dans une quelconque autre partie du corps, la personne doit immédiatement faire l'objet d'un examen chirurgical d'urgence par un médecin, quels que soient l'aspect et la taille de la lésion. Bien que les symptômes initiaux de l'injection sous pression puissent être minimes voire inexistants, un traitement chirurgical précoce, dans les heures qui suivent, peut contribuer à réduire grandement l'étendue de la lésion à terme. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Consulter un médecin.

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements
migraine
somnolence/fatigue
étourdissements/vertiges
évanouissement

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur
Nécrose locale mise en évidence par l'apparition différée de douleurs et lésions tissulaires quelques heures après l'injection.

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Note au médecin traitant : En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie d'origine chimique. Traiter en conséquence. Un hydrocarbure léger, ou un de ses composants, peut être associé à une sensibilisation cardiaque suite à des expositions très élevées (bien au-dessus des valeurs limites d'exposition professionnelle) ou à une exposition simultanée à des niveaux élevés de stress ou à des stimulants cardiaques comme l'adrénaline. L'administration de telles substances est à éviter .

Traitements spécifiques : Pas de traitement particulier.

Voir Information toxicologique (section 11)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO_2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques du produit : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. La vapeur/le gaz sont plus lourds que l'air et se répandent au sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux : Aldéhydes, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Fumée et vapeurs, oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : Suivre les procédures standard de lutte contre l'incendie et prendre en compte les dangers des autres produits impliqués. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Assurer un refroidissement prolongé afin de prévenir une ré-inflammation. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égoûts. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Pour les non-secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Porter un équipement de protection individuelle adapté. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Pour les secouristes : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Ne pas confiner le produit dans la zone d'épandage. Laisser le liquide s'éliminer de la surface par évaporation. Demander conseil à un spécialiste avant d'utiliser des agents dispersants. Informer la population et les navires sous le vent des dangers d'incendie et d'explosion et les avertir de se tenir à l'ecart. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent grandement influer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

6.4 Référence à d'autres rubriques : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. NE PAS ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Il est dangereux et interdit de mettre du carburant dans des récipients non agréés pour cet usage. Ne pas remplir de récipient à l'intérieur d'un vehicule ou sur celui-ci. L'électricité statique peut enflammer les vapeurs et provoquer un incendie. Placer le récipient à terre pour le remplir et garder le pistolet en contact avec le récipient. Ne pas utiliser d'appareils électroniques (téléphones portables, ordinateurs, calculatrices ou d'autres appareils électroniques, etc.) pendant les tâches essentielles à la sécurité, comme les opérations de chargement ou de déchargement de carburant en vrac, ou dans les zones de stockage où des vapeurs peuvent être présentes, à moins que les appareils ne soient certifiés intrinsèquement sûrs par un organisme national d'essai agréé et aux normes de sécurité exigées par les lois et règlements nationaux et/ou locaux. À utiliser uniquement en tant que carburant moteur. Ne pas siphonner à l'aide de la bouche.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Accumulateur de charges statiques : Ce produit accumule l'électricité statique. Un liquide est typiquement considéré comme non-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m (100x10E-12 Siemens par mètre) et comme semi-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 10,000 pS/m. Qu'un liquide soit non-conducteur ou semi-conducteur, les précautions sont identiques. Un certain nombre de facteurs, par exemple la température du liquide, la présence de contaminants, d'additifs antistatiques et la filtration peuvent considérablement influer sur la conductivité de ce liquide.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Directive Seveso - Seuils de déclaration

Substances nommées

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Nom	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
Petroleum products and alternative fuels (a) gasolines and naphthas, (b) kerosenes (including jet fuels), (c) gas oils (including diesel fuels, home heating oils and gas oil blending streams) (d) heavy fuel oils (e) alternative fuels serving the same purposes and with similar properties as regards flammability and environmental hazards as the products referred to in points (a) to (d)	2500 tonne	25000 tonne

Critères de danger

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
P5a E2	10 tonne 200 tonne	50 tonne 500 tonne

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Non disponible.

Solutions spécifiques au secteur industriel : Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
essence	**ExxonMobil (COMPANY)** MPT 8 heures: 100 ppm. Forme: Vapeurs.. MPT 8 heures: 300 mg/m³. Forme: Vapeurs..
essence	**ACGIH TLV (États-Unis, 1/2024)** TWA 8 heures: 300 ppm. TWA 8 heures: 890 mg/m³. STEL 15 minutes: 500 ppm. STEL 15 minutes: 1480 mg/m³. **ExxonMobil (COMPANY)** LECT 15 minutes: 200 ppm. MPT 8 heures: 100 ppm.
toluène	**Règlement Grand-Ducal 2016. Agents chimiques. Annex I (Luxembourg, 3/2021)** Absorbé par la peau. Valeur limite court terme 15 minutes: 100 ppm. Valeur limite court terme 15 minutes: 384 mg/m³. Valeur limite 8 heures: 50 ppm. Valeur limite 8 heures: 192 mg/m³. **UE Valeurs limites d'exposition professionnelle (Europe, 1/2022)** Absorbé par la peau. TWA 8 heures: 192 mg/m³. TWA 8 heures: 50 ppm. STEL 15 minutes: 384 mg/m³. STEL 15 minutes: 100 ppm. **ACGIH TLV (États-Unis, 1/2024)** Substance ototoxique. TWA 8 heures: 20 ppm.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

benzene	**Règlement Grand-Ducal 2016. Agents cancérigènes ou mutagènes. Annex III (Luxembourg, 3/2021)** Absorbé par la peau. Valeur limite 8 heures: 3.25 mg/m³. Valeur limite 8 heures: 1 ppm. **UE Valeurs limites d'exposition professionnelle (Europe, 10/2019)** Absorbé par la peau. TWA 8 heures: 0.5 ppm. TWA 8 heures: 1.65 mg/m³. **ACGIH TLV (États-Unis, 1/2024)** Absorbé par la peau. TWA 8 heures: 0.02 ppm. **ExxonMobil (COMPANY)** Absorbé par la peau. LECT 15 minutes: 1 ppm. MPT 8 heures: 0.2 ppm.

Procédures de surveillance recommandées : Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
essence	DNEL	Long terme Inhalation	840 mg/m³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	180 mg/m³	Population générale	Local
toluène	DNEL	Long terme Voie cutanée	384 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	226 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	8.13 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	56.5 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	192 mg/m³	Opérateurs	Systémique

PNEC

Nom du produit/composant	Description du milieu	Valeur	Description de la Méthode
toluène	Eau de mer	0.68 mg/l	-
	Usine de traitement d'eaux usées	13.61 mg/l	-
	Eau douce	0.68 mg/l	-
	sédiments d'eau de mer	16.39 mg/kg dwt	-
	Sédiment d'eau douce	16.39 mg/kg dwt	-
	Sol	2.89 mg/kg	-

8.2 Contrôles de l'exposition

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles techniques appropriés : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. > 8 heures (temps avant transpercement) : Nitrile, épaisseur minimale de 0,38 mm ou matériau de barrière de protection comparable.

Les normes CEN EN 420 et EN 374 fournissent des recommandations générales et des listes de types de gants.

Protection corporelle : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques.

Autre protection cutanée : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation. Recommandé: filtre de vapeurs organiques (Type AX)

Les normes du Comité Européen de Normalisation (CEN) EN 136, 140 et 405 fournissent des recommandations sur les masques respiratoires et les normes EN 143 et 149 sur les filtres.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques sont fournies pour des considérations de sécurité, santé et environnement uniquement et sont susceptibles de ne pas totalement décrire les spécifications du produit. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Liquide.

Couleur : Jaune pâle

Odeur : Caractéristique

Seuil olfactif : Non disponible.

pH : Non applicable.

Point de fusion/point de congélation : Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : 28 à 210°C (82.4 à 410°F) [EN ISO 3405]

Point d'éclair : Vase clos: <-35°C (<-31°F) [IP 170/70]

Taux d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité : Liquides inflammables - Catégorie 1

Limites inférieure et supérieure d'explosion : Seuil minimal: 1.4%
Seuil maximal: 7.6%

Pression de vapeur : 30 à 1800.15 mm Hg [37.8 °C]

Densité de vapeur relative : >1 [Air = 1]

Densité relative : <1

Masse volumique : 0.62 à 0.88 g/cm³ [15°C (59°F)]

Solubilité dans l'eau : Négligeable

Coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow) : >3.5

Température d'auto-inflammabilité : >250°C (>482°F)

Température de décomposition : Non disponible.

Viscosité : <1 cSt [40 °C]

Caractéristiques particulaires

Taille des particules moyenne : Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. chaleur, étincelles, flamme et formation d'électricité statique.

10.5 Matières incompatibles : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :,matières oxydantes, Halogènes, acides forts, Oxydants forts, Alcalis

10.6 Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
essence	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale	Rat Lapin Rat	>5000 mg/m³ >2000 mg/kg >5000 mg/kg	4 heures - -

Conclusion/Résumé

Inhalation : Faiblement toxique. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 403

Voie cutanée : Faiblement toxique. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 402

Voie orale : Faiblement toxique. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 401

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
benzene	2500	N/A	N/A	N/A	N/A

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé

Peau : Irritant pour la peau. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 404

Yeux : Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 405

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Respiratoire : Danger négligeable aux températures ambiantes/normales de manutention. Pas de données finales pour ce produit. Des températures élevées une action mécanique peuvent produire des vapeurs, brouillards ou émanations susceptibles d'être irritants pour les yeux, le nez, la gorge ou les poumons.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Conclusion/Résumé

Peau : Non susceptible d'être un sensibilisant cutané. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 406

Respiratoire : Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire. Pas de données finales pour ce produit.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Peut induire des anomalies génétiques. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 471 475 476

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Peut provoquer le cancer. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent (s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 451

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Peut nuire au foetus. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 416 421

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Conclusion/Résumé : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Pas de données finales pour ce produit.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Organes cibles
essence	Non applicable.	-

Conclusion/Résumé : Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Données disponibles. Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 410 412 453

Danger par aspiration

Nom du produit/composant	Résultat
essence	Catégorie 1

Conclusion/Résumé : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit. Données disponibles.

Informations sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune propriété connue de perturbation endocrinienne pouvant affecter la santé humaine

11.2.2 Autres informations

Contient : BENZÈNE: Le cancer provoque (leucémie myéloïde aiguë et syndrome myélodysplasique), endommage le système de production de sang et provoque des désordres sanguins graves lors d'études humaines. Provoque des effets génétiques et des effets sur le système immunitaire lors d'études sur les animaux de laboratoire ainsi que sur l'homme. A entraîné une toxicité pour le fœtus et le cancer lors d'études sur des animaux de laboratoire. TOLUENE : l'inhalation délibérée ou prolongée à forte concentration peut causer des lésions du cerveau et du système nerveux. Des effets néfastes sur le développement du fœtus ont été

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

observés chez des animaux en gestation soumis à une exposition prolongée et répétée (>1500ppm).

Produit : Essence sans plomb : Cancérogène lors d'essais sur l'animal. Au cours d'études d'inhalation chronique, des tumeurs du foie ont été observées chez la souris femelle et des tumeurs du rein chez le rat mâle. Aucun résultat n'a été jugé significatif pour l'évaluation du risque sur la santé humaine par l'EPA (USA) et d'autres organismes. N'a pas provoqué de mutations in vitro ou in vivo. Aucun effet n'a été observé lors d'études d'exposition par inhalation concernant le développement et la reproduction. L'inhalation par l'animal de concentrations élevées a conduit à une dépression réversible du système nerveux central mais sans effet toxique persistant. Non sensibilisant lors des tests sur les animaux. A provoqué des dommages nerveux chez l'homme lors d'utilisation abusive (sniffer). Les études en laboratoire sur l'animal ont montré que l'exposition prolongée et répétée par inhalation à des vapeurs d'hydrocarbures légers de même intervalle de distillation que ce produit peut avoir des effets néfastes sur les reins chez les rats mâles. Toutefois, ces effets n'ont pas été observés lors d'études similaires sur des rats femelles, des souris mâles et femelles, ou lors d'études limitées sur d'autres espèces animales. En outre, diverses études sur l'homme n'ont fourni aucune preuve clinique de tels effets aux niveaux normaux d'exposition au travail. En 1991, l'U.S. EPA a établi que les données relatives au rein du rat mâle ne sont pas utiles pour l'évaluation des risques pour l'homme. Les vapeurs à des concentrations supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer maux de tête et vertiges, sont anesthésiantes et peuvent entraîner d'autres effets sur le système nerveux central. L'exposition très élevée (espaces confinés/utilisation abusive) aux hydrocarbures légers peut conduire à un rythme cardiaque anormal (arythmies). Ces arythmies peuvent être provoquées par une exposition à des quantités importantes d'hydrocarbures (au-dessus des valeurs limites d'exposition professionnelle) combinée à des niveaux élevés de stress ou à des stimulants cardiaques tels qu'adrénaline, décongestionnants nasaux, médicaments pour asthmatiques ou cardiovasculaires. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons durant l'ingestion ou le vomissement sont susceptibles de causer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.

Rubrique 12.Informations écologiques

L'information fournie est basée sur les données disponibles du produit, les composants du produit, ou pour les produits similaires, par l'application de principes d'extrapolation.

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Durée	Espèces	Résultat
essence	72 heures	Algues - *Pseudokirchneriella subcapitata*	Aiguë LE50 1 à 1000 mg/l Données relatives à des produits équivalents.
	48 heures	daphnie - *Daphnia magna*	Aiguë LE50 1 à 100 mg/l Données relatives à des produits équivalents.
	96 heures	Poisson - *Fish*	Aiguë LL50 1 à 100 mg/l Données relatives à des produits équivalents.
	72 heures	Algues - *Pseudokirchneriella subcapitata*	Chronique NOEL 1 à 100 mg/l Données relatives à des produits équivalents.
	21 jours	daphnie - *Daphnia magna*	Chronique NOEL 1 à 10 mg/l Données relatives à des produits équivalents.

Conclusion/Résumé

Toxicité aiguë : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Rubrique 12.Informations écologiques

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Qualificatif	Moyens
essence	Biodégradabilité facile	<60 % - 28 jours	Données relatives à des produits équivalents.	eau

Biodégradabilité : Produit -- Probablement intrinsèquement biodégradable.

Oxydation atmosphérique : Majorité des composants -- Susceptible de se dégrader rapidement dans l'air.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Conclusion/Résumé : Majorité des composants -- Présente un risque de bioaccumulation, toutefois métabolisme et propriétés physiques peuvent réduire la bioconcentration et limiter la biodisponibilité.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : Composant à poids moléculaire élevé -- Faible potentiel de migration à travers le sol. Composant à bas poids moléculaire -- Potentiel modéré de migration à travers le sol. Majorité des composants -- Fortement volatil, va se répartir rapidement dans l'air. Potentiel modéré de migration à travers le sol. N'est pas susceptible de se répartir dans les sédiments et la phase solide des eaux usées.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom du produit/ composant	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
essence	N/A	N/A	N/A	Oui	N/A	N/A	N/A

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune propriété connue de perturbation endocrinienne pouvant affecter l'environnement

12.7 Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
13 07 02*	essence

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

NOTE: ces codes sont attribués sur la base des emplois les plus courants de ce produit et peuvent ne pas prendre en compte des contaminants résultant de l'utilisation effective. Les producteurs de déchets doivent évaluer le procédé réel générant le déchet et ses contaminants de façon à assigner le code déchet adéquat.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Alerte Récipient Vide (si applicable) : Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié. Les récipients vides ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1203	UN1203	UN1203	UN1203
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	ESSENCE	ESSENCE	GASOLINE	Essence
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	3
Etiquette(s)				
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Oui.	Oui. La marque de substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigée.

Informations complémentaires

ADR/RID : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
Numéro d'identification du danger 33
Quantité limitée 1 L
Dispositions particulières 243, 534, 664
Code tunnel (D/E)

ADN : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
Dispositions particulières 243, 534

CMR, N2

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IMDG : Le marquage relatif à un polluant marin n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.
Urgences F-E, S-E
Dispositions particulières 243

Point d'éclair <-35 °C C.C.

IATA : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement peut être affiché s'il est exigé par d'autres réglementations sur le transport.
Limitation de quantité Avion passager et avion cargo: 5 L. Instructions d'emballage 353. Avion cargo uniquement: 60 L. Instructions d'emballage 364. Quantités limitées - Avion passager: 1 L. Instructions d'emballage Y341.
Dispositions particulières A100

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux :** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux : 48, 72

Autres Réglementations UE

Précurseurs d'explosifs : Non applicable.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Substances nommées

Nom
Petroleum products and alternative fuels (a) gasolines and naphthas, (b) kerosenes (including jet fuels), (c) gas oils (including diesel fuels, home heating oils and gas oil blending streams) (d) heavy fuel oils (e) alternative fuels serving the same purposes and with similar properties as regards flammability and environmental hazards as the products referred to in points (a) to (d)

Critères de danger

Catégorie
P5a E2

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations nationales

Liste d'inventaire

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AIIC)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Canada (DSL- NDSL)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	:	Indéterminé.
Inventaire du Japon (CSCL)	:	Indéterminé.
Inventaire du Japon (Industrial Safety and Health Act)	:	Indéterminé.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire de Corée (KECI)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taiwan Chemical Substances Inventory (TCSI)	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)	:	Tous les composants sont actifs ou exemptés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DMEL = dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
N/A = Non disponible
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
PNEC = concentration prédite sans effet
RRN = Numéro d'enregistrement REACH
SGG = Groupe de séparation
vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Flam. Liq. 1, H224	Jugement expert
Skin Irrit. 2, H315	Jugement expert
Muta. 1B, H340	Jugement expert
Carc. 1B, H350	Jugement expert
Repr. 2, H361d	Jugement expert
STOT SE 3, H336	Jugement expert
Asp. Tox. 1, H304	Jugement expert
Aquatic Chronic 2, H411	Jugement expert

Texte intégral des mentions H abrégées

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.

RUBRIQUE 16: Autres informations

H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Aquatic Chronic 2	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3
Asp. Tox. 1	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Carc. 1A	CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1A
Carc. 1B	CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1B
Eye Irrit. 2	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2
Flam. Liq. 1	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 1
Flam. Liq. 2	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
Muta. 1B	MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 1B
Repr. 2	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 2
Skin Irrit. 2	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
STOT RE 1	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 1
STOT RE 2	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2
STOT SE 3	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3

Date d'édition/ Date de révision : 10 Juillet 2024

Date de la précédente édition : Aucune validation antérieure

Version : 1

Code du produit : 1152490

Avis au lecteur

"Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'ExxonMobil, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter ExxonMobil pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par ExxonMobil. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs. L'altération de ce document est strictement interdite. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou partie, n'est pas permise. Le terme ""ExxonMobil"" est utilisé pour des raisons de commodité, et peut faire référence à une ou plusieurs sociétés, telles que ExxonMobil Chemical Company, Exxon Mobil Corporation ou toute société affiliée dans laquelle serait détenu un intérêt direct ou indirect."

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	:	UVCB
Code	:	1152490
Nom du produit	:	PD UNLEADED UNADDITIZED GASOLINE (EU)

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition	:	Distribution de la substance
Liste des descripteurs d'utilisation	:	**Nom de l'utilisation identifiée:** Distribution de la substance **Catégorie de procédé:** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15 **Secteur d'utilisation finale:** SU03, SU08, SU09 **Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation:** Non. **Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement:** ERC04, ERC06a, ERC06b, ERC06c, ERC06d, ERC07
Scénarios environnementaux contributifs	:	**Expositions générales -** ERC04, ERC06a, ERC06b, ERC06c, ERC06d, ERC07
Santé Scénarios contributifs	:	**Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15 **Expositions générales (systèmes fermés) -** PROC01, PROC02, PROC03 **Échantillonnage dans le procédé -** PROC03 **Activités de laboratoire -** PROC15 **Chargement et déchargement fermés du vrac -** PROC08b **Nettoyage et maintenance des équipements -** PROC08a **Stockage -** PROC02 **Chargement fermé du vrac -** PROC08b
Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	:	Chargement (y compris le chargement de bateau/péniche, wagon/camion et IBC) et réemballage (y compris en fûts et en petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, la distribution du déchargement et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit	:	Majoritairement hydrophobe La substance est un UVCB complexe.
Quantités utilisées	:	Tonnage annuel du site (tonnes/an): 51 000 tonnes/an Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1 Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.002 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 170 000 kg/jour Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 25 000 000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation	:	Rejet continu Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.001 Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.00001 Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.00001

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >=0 % Le risque d'exposition environnementale concerne l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 90 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >=83.3 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques (m³/jour): 2 000 m³/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 95.8 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques] (kg/jour): 670 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 95.8 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.
Utilisation dans des systèmes confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée / Réglementations de l'Union Européenne / réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Mesures générales (cancérogènes)

Envisager les progrès techniques et les actualisations de procédé (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Minimiser l'exposition à l'aide de mesures, telles que des systèmes clos, des établissements réservés et une ventilation générale/locale adéquate des gaz d'échappement. Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Nettoyage d'équipements de fabrication pour maintenance Exposition (Potentiel): Restreindre l'accès au personnel autorisé uniquement. Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée. Porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contributeurs. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. S'assurer que des systèmes de sécurité du travail ou autres arrangements équivalents sont en place pour gérer les risques. Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et entretenues. Prendre en compte le besoin d'une surveillance de la santé fondée sur les risques.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Avec collecte d'échantillons / Extérieur

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Échantillonnage dans le procédé

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Activités de laboratoire

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Chargement et déchargement fermés du vrac

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures de contrôle de ventilation : Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance.
Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	:	Nettoyer immédiatement les déversements.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Chargement fermé du vrac

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 1.1b.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Échantillonnage dans le procédé

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Chargement et déchargement fermés du vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Chargement fermé du vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Santé	:	Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB

Code : 1152490

Nom du produit : PD UNLEADED UNADDITIZED GASOLINE (EU)

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Fabrication de la substance

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Fabrication de la substance
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03, SU08, SU09, SU10
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC01

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC01

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Activités de laboratoire - PROC15
Transferts de vrac - PROC08b
Nettoyage et maintenance des équipements - PROC08a
Stockage - PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire, agent d'extraction ou produit chimique de processus. Inclus le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 600 000 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.027
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2 000 000 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 22 000 000 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale : Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.05
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.0001
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.003

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: 94.7 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 90 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: 99.8 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques (m^3/jour): 10 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 95.8 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques] (kg/jour): 2 000 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 99.8 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Aucun déchet de substance n'est généré pendant la fabrication.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	Aucun déchet de substance n'est généré pendant la fabrication.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.
Utilisation dans des systèmes confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée / Réglementations de l'Union Européenne / réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Mesures générales (cancérogènes)

Envisager les progrès techniques et les actualisations de procédé (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Minimiser l'exposition à l'aide de mesures, telles que des systèmes clos, des établissements réservés et une ventilation générale/locale adéquate des gaz d'échappement. Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Nettoyage d'équipements de fabrication pour maintenance

Exposition (Potentiel): Restreindre l'accès au personnel autorisé uniquement. Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée. Porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contributeurs. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. S'assurer que des systèmes de sécurité du travail ou autres arrangements équivalents sont en place pour gérer les risques. Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et entretenues. Prendre en compte le besoin d'une surveillance de la santé fondée sur les risques.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Avec collecte d'échantillons / Processus par lots / Procédé continu

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition.
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Activités de laboratoire

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Transferts de vrac

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Mesures de contrôle de ventilation	:	Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	:	Nettoyer immédiatement les déversements.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé. Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 1.1.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	:	Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sécurisée (c.-à-d. RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées. Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les évaluations locales mises à l'échelle des raffineries de l'UE ont été mises en œuvre à partir de données spécifiques au site. Elles sont fournies dans le dossier PETRORISK, fiche Site-Specific Production.
Santé	:	Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	:	UVCB
Code	:	1152490
Nom du produit	:	PD UNLEADED UNADDITIZED GASOLINE (EU)

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition	:	Utilisation en tant que carburant - Industriel
Liste des descripteurs d'utilisation	:	**Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation en tant que carburant - Industriel **Catégorie de procédé:** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC16 **Secteur d'utilisation finale:** SU03 **Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation:** Non. **Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement:** ERC07
Scénarios environnementaux contributifs	:	**Expositions générales -** ERC07
Santé Scénarios contributifs	:	**Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC16 **Déchargement fermé du vrac -** PROC08b **Transferts Fûts/lots -** PROC08b **Ravitaillement en carburant -** PROC08b **Ravitaillement en carburant des aéronefs -** PROC08b **Expositions générales (systèmes fermés) -** PROC01, PROC02, PROC03 **Utilisation en tant que carburant -** PROC16 **Nettoyage et maintenance des équipements -** PROC08a **Stockage -** PROC02
Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	:	Englobe l'utilisation comme carburant (ou adjuvant pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit	:	Majoritairement hydrophobe La substance est un UVCB complexe.
Quantités utilisées	:	Tonnage annuel du site (tonnes/an): 1 500 000 tonnes/an Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1 Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.89 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 5 000 000 kg/jour Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 1 700 000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation	:	Rejet continu Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.005 Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0 Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.00001

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >=0 % Le risque d'exposition environnementale concerne les humains par exposition indirecte (principalement inhalation). Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: 95 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >=94.6 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques (m^3/jour): 2 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 95.8 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques] (kg/jour): 5 000 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 95.8 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Émissions de combustion envisagées dans l'évaluation d'exposition régionale. Émissions de combustion limitées par les exigences de contrôles des émissions d'échappement. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.
Utilisation dans des systèmes confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée / Réglementations de l'Union Européenne / réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée.

Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Mesures générales (cancérogènes)
Envisager les progrès techniques et les actualisations de procédé (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Minimiser l'exposition à l'aide de mesures, telles que des systèmes clos, des établissements réservés et une ventilation générale/locale adéquate des gaz d'échappement. Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Nettoyage d'équipements de fabrication pour maintenance. Exposition (Potentiel): Restreindre l'accès au personnel autorisé uniquement. Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée. Porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contributeurs. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. S'assurer que des systèmes de sécurité du travail ou autres arrangements équivalents sont en place pour gérer les risques. Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et entretenues. Prendre en compte le besoin d'une surveillance de la santé fondée sur les risques.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Déchargement fermé du vrac

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures de contrôle de ventilation : Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Transferts Fûts/lots

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures de contrôle de ventilation : Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Ravitaillement en carburant

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures de contrôle de ventilation : Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Ravitaillement en carburant des aéronefs

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures de contrôle de ventilation : Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Expositions générales (systèmes fermés)

Extérieur

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Utilisation en tant que carburant

Systèmes fermés

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation naturelle se fait au moyen de portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est alimenté ou évacué par un ventilateur électrique.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	:	Nettoyer immédiatement les déversements.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 10: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Stocker la substance en système fermé.

Mesures de contrôle de ventilation : Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation naturelle se fait au moyen de portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est alimenté ou évacué par un ventilateur électrique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et référence à sa source : ESVOC SPERC 7.12a.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Déchargement fermé du vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Transferts Fûts/lots

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Ravitaillement en carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Ravitaillement en carburant des aéronefs

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Utilisation en tant que carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 10: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Santé : Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés.
Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé.
Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées.
Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative.
Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.

Santé : Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Professionnel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB

Code : 1152490

Nom du produit : PD UNLEADED UNADDITIZED GASOLINE (EU)

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Utilisation en tant que carburant - Professionnel

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation en tant que carburant - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC16
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC09a, ERC09b

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC09a, ERC09b

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC16
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Déchargement fermé du vrac - PROC08b
Transferts Fûts/lots - PROC08b
Ravitaillement en carburant - PROC08b
Utilisation en tant que carburant - PROC16
Maintenance des équipements - PROC08a
Stockage - PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation comme carburant (ou adjuvant pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 590 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1 600 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 1 200 000 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 365 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale : Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 0.01
Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 0.00001
Rejet d'une fraction dans les eaux usées d'une application fortement dispersive: 0.00001

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, aucun traitement des eaux usées sur site n'est exigée. Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de: >=0 % Le risque d'exposition environnementale concerne l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de: Non applicable. Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de: >=81.8 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques (m³/jour): 2 000 m³/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 95.8 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques] (kg/jour): 7 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 95.8 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Émissions de combustion envisagées dans l'évaluation d'exposition régionale. Émissions de combustion limitées par les exigences de contrôles des émissions d'échappement. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.
Utilisation dans des systèmes confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée / Réglementations de l'Union Européenne / réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout

problème cutané éventuel.

Mesures générales (cancérogènes)
Envisager les progrès techniques et les actualisations de procédé (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Minimiser l'exposition à l'aide de mesures, telles que des systèmes clos, des établissements réservés et une ventilation générale/locale adéquate des gaz d'échappement. Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Nettoyage d'équipements de fabrication pour maintenance. Exposition (Potentiel): Restreindre l'accès au personnel autorisé uniquement. Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée. Porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contributeurs. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. S'assurer que des systèmes de sécurité du travail ou autres arrangements équivalents sont en place pour gérer les risques. Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et entretenues. Prendre en compte le besoin d'une surveillance de la santé fondée sur les risques.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Extérieur

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Déchargement fermé du vrac

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures de contrôle de ventilation : Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Transferts Fûts/lots

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures de contrôle de ventilation : Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Ravitaillement en carburant

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Mesures de contrôle de ventilation : Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Utilisation en tant que carburant

Systèmes fermés

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Maintenance des équipements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation naturelle se fait au moyen de portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est alimenté ou évacué par un ventilateur électrique.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	:	Nettoyer immédiatement les déversements. Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à des contrôles exhaustifs de supervision et de gestion.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation naturelle se fait au moyen de portes, fenêtres, etc. Une ventilation contrôlée signifie que l'air est alimenté ou évacué par un ventilateur électrique.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 9.12b.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Déchargement fermé du vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Transferts Fûts/lots

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Ravitaillement en carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Utilisation en tant que carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement : Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées.
Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Santé	:	Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB

Code : 1152490

Nom du produit : PD UNLEADED UNADDITIZED GASOLINE (EU)

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Utilisation comme intermédiaire

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation comme intermédiaire
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03, SU08, SU09
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC06a

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC06a

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Activités de laboratoire - PROC15
Transferts de vrac - PROC08b
Nettoyage et maintenance des équipements - PROC08a
Stockage - PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Utilisation de la substance comme intermédiaire (non lié aux Conditions strictement contrôlées). Inclut le recyclage/la récupération, les transferts de matière, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, la maintenance et le chargement (y compris bateau/péniche, camion/wagon et récipient de vrac).

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 15 000 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.0013
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 50 000 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 11 000 000 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale : Prosessista ilmaan pääsevä osuus (alkuperäinen päästö ennen riskinhallintatoimia): 0.025
Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.001
Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.003

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de 57.4 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de 80 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de 98.2 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques (m^3/jour): 2 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 95.8 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques] (kg/jour): 50 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 98.2 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.
Utiliser dans des processus par lots confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). - Ne pas fumer. Manipulation dans une zone bien ventilée pour empêcher la formation d'atmosphère explosive. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée / Réglementations de l'Union Européenne/ réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Mesures générales (cancérogènes)

Envisager les progrès techniques et les actualisations de procédé (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Minimiser l'exposition à l'aide de mesures, telles que des systèmes clos, des établissements réservés et une ventilation générale/locale adéquate des gaz d'échappement. Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Nettoyage d'équipements de fabrication pour maintenance.

Exposition (Potentiel): Restreindre l'accès au personnel autorisé uniquement. Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée. Porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contributeurs. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. S'assurer que des systèmes de sécurité du travail ou autres arrangements équivalents sont en place pour gérer les risques. Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et entretenues. Prendre en compte le besoin d'une surveillance de la santé fondée sur les risques.

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Avec collecte d'échantillons / Processus par lots / Procédé continu

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler la substance en système fermé.
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition.
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Protection individuelle : Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Activités de laboratoire

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)

Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs : L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet : Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Transferts de vrac

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Mesures de contrôle de ventilation	:	Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	:	Nettoyer immédiatement les déversements.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	L'opération est mise en œuvre à température supérieure à l'ambiante (> 20 °C au-dessus de la température ambiante)
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé. Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et référence à sa source : ESVOC SPERC 6.1a.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	:	Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées. Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.
Santé	:	Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : UVCB

Code : 1152490

Nom du produit : PD UNLEADED UNADDITIZED GASOLINE (EU)

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : Formulation et (ré)emballage des substances et des mélanges

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Formulation et (ré)emballage des substances et des mélanges
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03, SU10
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC02

Scénarios environnementaux contributifs : **Expositions générales -** ERC02

Santé Scénarios contributifs : **Mesures générales applicables à toutes les activités -** PROC01, PROC02, PROC03, PROC08a, PROC08b, PROC15
Expositions générales (systèmes fermés) - PROC01, PROC02, PROC03
Échantillonnage dans le procédé - PROC03
Activités de laboratoire - PROC15
Transferts de vrac - PROC08b
Transferts Fûts/lots - PROC08b
Nettoyage et maintenance des équipements - PROC08a
Stockage - PROC02

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Formulation, emballage et réemballage de la substance et de ses mélanges dans des opérations continues ou par lots, y compris le stockage, les transferts de matière, le mélangeage, le pressage de tablettes, la compression, la granulation, l'extrusion, l'emballage à petite et grande échelle, l'échantillonnage, la maintenance et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit : Majoritairement hydrophobe
La substance est un UVCB complexe.

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site (tonnes/an): 30 000 tonnes/an
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.0022
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 100 000 kg/jour
Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 14 000 000 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation : Rejet continu
Jours d'émission (jours par an): 300 jours par an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques : Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100

Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Rejet d'une fraction dans l'air depuis le procédé (après des RMM sur site courantes, cohérentes avec les exigences de la Directive UE sur les émissions de solvants): 0.025 Rejet d'une fraction dans le sol depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.0001 Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le procédé (rejet initial avant RMM): 0.002
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol	:	Lors du déversement dans l'usine de traitement des eaux usées, fournissez l'efficacité d'élimination des eaux usées sur site exigée de 68 % Le risque d'exposition environnementale concerne les sédiments dans l'eau douce. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre un rendement d'épuration typique de 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans le milieu récepteur) pour atteindre le rendement d'épuration requis de 98.7 %
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site	:	Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les boues doivent être incinérées, confinées ou valorisées.
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques (m^3/jour): 2 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 95.8 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques] (kg/jour): 100 000 kg/jour Efficacité totale de l'élimination des eaux usées après les RMM sur site et hors site (station d'épuration domestique): 98.7 %
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	:	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	:	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances, tels que l'inflammabilité ou l'explosivité peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques sur le lieu de travail. Il est recommandé de suivre la Directive refondue ATEX 2014/34/EU. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable.
Utilisation dans des systèmes confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). - Ne pas fumer. Manipuler la substance en système fermé. Utiliser un équipement et des systèmes de protections adaptés pour les substances inflammables. Limiter la vitesse de la ligne pendant le pompage afin d'éviter la formation de décharge électrostatique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se référer à la norme technique adaptée / Réglementations de l'Union Européenne / réglementations nationales. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Mesures générales (irritants cutanés)

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués selon la norme NF EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/minimiser les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel.

Mesures générales (cancérogènes)

Envisager les progrès techniques et les actualisations de procédé (y compris l'automatisation) pour éliminer les rejets. Minimiser l'exposition à l'aide de mesures, telles que des systèmes clos, des établissements réservés et une ventilation générale/locale adéquate des gaz d'échappement. Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Nettoyage d'équipements de fabrication pour maintenance. Exposition (Potentiel): Restreindre l'accès au personnel autorisé uniquement. Vérifier que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée. Porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contributeurs. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. S'assurer que des systèmes de sécurité du travail ou autres arrangements équivalents sont en place pour gérer les risques. Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et entretenues. Prendre en compte le besoin d'une surveillance de la santé fondée sur les risques.

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Avec collecte d'échantillons / Extérieur

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Manipuler la substance en système fermé. Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 4: Échantillonnage dans le procédé

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 5: Activités de laboratoire

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 6: Transferts de vrac

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 7: Transferts Fûts/lots

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Mesures de contrôle de ventilation	:	Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 8: Nettoyage et maintenance des équipements

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Drainer et purger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance. Contenir les liquides évacués en stockage hermétiquement fermé en attendant l'élimination ou le recyclage.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	:	Nettoyer immédiatement les déversements.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 9: Stockage

Caractéristiques du produit	:	Liquide
Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	:	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Fréquence et durée de l'utilisation/exposition	:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf si autrement spécifié)
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition des travailleurs	:	Suppose une utilisation à une température ne dépassant pas de plus de 20 °C la température ambiante.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	:	Stocker la substance en système fermé.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	:	Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place
Protection individuelle	:	Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet :	:	Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) :	:	Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	ESVOC SPERC 2.2.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 3: Expositions générales (systèmes fermés)

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 4: Échantillonnage dans le procédé

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 5: Activités de laboratoire

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 6: Transferts de vrac

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 7: Transferts Fûts/lots

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 8: Nettoyage et maintenance des équipements

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 9: Stockage

Évaluation de l'exposition (humaine) :	:	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions au poste de travail, à moins que le contraire ne soit précisé.
Estimation d'exposition et référence à sa source	:	Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	:	Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Le rendement d'épuration dans l'air requis peut être obtenu par des technologies sur site, seules ou combinées. Le rendement d'épuration des eaux usées requis peut être obtenu par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.
Santé	:	Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. Les données de danger disponible permettent la dérivation d'une DNEL pour d'autres effets sur la santé. Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Consommateur

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	:	UVCB
Code	:	1152490
Nom du produit	:	PD UNLEADED UNADDITIZED GASOLINE (EU)

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition	:	Utilisation en tant que carburant - Consommateur
Liste des descripteurs d'utilisation	:	**Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation en tant que carburant - Consommateur **Secteur d'utilisation finale:** SU21 **Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation:** Non. **Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement:** ERC09a, ERC09b **Secteur de marché par type de produit chimique:** PC13
Scénarios environnementaux contributifs	:	**Expositions générales -** ERC09a, ERC09b
Santé Scénarios contributifs	:	**Mesures générales applicables à toutes les activités -** PC13 **Liquide : ravitaillement en carburant automobile -** PC13 **Liquide : ravitaillement en carburant pour scooter -** PC13 **Liquide : équipements de jardin - Utilisation -** PC13 **Liquide : équipements de jardin – ravitaillement en carburant -** PC13
Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	:	Englobe les utilisations dans les carburants liquides pour consommateurs.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 1: Expositions générales

Caractéristiques du produit	:	Majoritairement hydrophobe La substance est un UVCB complexe.
Quantités utilisées	:	Tonnage annuel du site (tonnes/an): 4 600 tonnes/an Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1 Fraction du tonnage régional utilisée localement: 0.0005 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 12 000 kg/jour Tonnage de l'utilisation régionale (tonnes/an): 9 100 000 tonnes/an
Fréquence et durée de l'utilisation	:	Rejet continu Jours d'émission (jours par an): 365 jours par an
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques	:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10 Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100
Autres conditions d'utilisation ayant une incidence sur l'exposition environnementale	:	Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 0.001 Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une utilisation à dispersion large (régionale uniquement): 0.00001 Rejet d'une fraction dans les eaux usées d'une application fortement dispersive: 0.00001
Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale	:	Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques: 2 000 m^3/jour Élimination de substance estimée des eaux usées par le traitement des eaux usées: 95.8 % Tonnage maximal autorisé sur site (MSafe) (kg/j) : [Débit présumé de la station de traitement des eaux usées domestiques] (kg/jour): 54 000 kg/jour

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Émissions de combustion envisagées dans l'évaluation d'exposition régionale. Émissions de combustion limitées par les exigences de contrôles des émissions d'échappement.
Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Mesures générales (aspiration)

La phrase de risque H304 (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires) se rapporte au risque par aspiration, un danger non quantifiable déterminé par les propriétés physico-chimiques (ex. viscosité) qui peut se produire pendant l'ingestion et également s'il y a régurgitation après l'ingestion. Une DNEL ne peut être calculée. Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances classées H304, les mesures suivantes doivent être mise en place afin de vérifier le danger par aspiration.
Mesures pour le produit liées à la sécurité: Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales. Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants.

Mesures générales (inflammabilité)

Les risques induits par les dangers physico-chimiques de substances peuvent être vérifiés par la mise en place de mesures de gestion des risques. Pour les substances inflammables une sélection des mesures suivantes doit être mise en place afin de contrôler l'ignition involontaire des substances inflammables. Ces mesures doivent être suffisantes pour empêcher des accidents mineurs qui pourraient se produire pendant l'utilisation par le consommateur. Basé sur la mise en place d'une sélection de mesures de gestion des risques de manipulation et de stockage pour les utilisations identifiées, le risque peut être considéré comme contrôlé à un niveau acceptable. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). - Ne pas fumer. Se reporter à la FDS pour tout conseil supplémentaire..

Caractéristiques du produit : Liquide

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Non applicable.

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Non applicable.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Non applicable.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 3: Liquide : ravitaillement en carburant automobile

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les concentrations jusqu'à 1 %

Quantités utilisées : Englobe la zone de contact cutané jusqu'à (cm²): 210 cm²
A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à (g): 37 500 g
Englobe l'utilisation dans une pièce de taille (m³): 100 m³

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe l'utilisation jusqu'à…: 1 fois par jour
Englobe l'utilisation jusqu'à…: 52 jours par an
Englobe l'utilisation en extérieur.
Englobe l'exposition jusqu'à: 0.05 heure(s)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Englobe l'utilisation à température ambiante.
Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Non applicable.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 4: Liquide : ravitaillement en carburant pour scooter

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les concentrations jusqu'à 1 %

Quantités utilisées : Englobe la zone de contact cutané jusqu'à (cm²): 210 cm²
A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à (g): 3 750 g
Englobe l'utilisation dans une pièce de taille (m³): 100 m³

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe l'utilisation jusqu'à…: 1 fois par jour
Englobe l'utilisation jusqu'à…: 52 jours par an
Englobe l'utilisation en extérieur.
Englobe l'exposition jusqu'à: 0.03 heure(s)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Englobe l'utilisation à température ambiante.
Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Non applicable.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 5: Liquide : équipements de jardin - Utilisation

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les concentrations jusqu'à: 1 %

Quantités utilisées : A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à (g): 750 g
Englobe l'utilisation dans une pièce de taille (m³): 100 m³
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à (cm²): 420 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe l'utilisation jusqu'à…: 1 fois par jour
Englobe l'utilisation jusqu'à…: 26 jours par an
Englobe l'exposition jusqu'à: 2 heure(s)
Englobe l'utilisation en extérieur.

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Englobe l'utilisation à température ambiante.
Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Non applicable.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 6: Liquide : équipements de jardin – ravitaillement en carburant

Caractéristiques du produit : Liquide

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les concentrations jusqu'à: 1 %

Quantités utilisées : Englobe la zone de contact cutané jusqu'à (cm²): 420 cm²
A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à (g): 750 g
Englobe l'utilisation dans une pièce de taille (m³): 34 m³

Fréquence et durée de l'utilisation/exposition : Englobe l'utilisation jusqu'à…: 1 fois par jour
Englobe l'utilisation jusqu'à…: 26 jours par an
Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. 1.5 Vitesse d'extraction minimale pour la zone d'utilisation (renouvellements d'air par heure) :
Englobe l'exposition jusqu'à: 0.03 heure(s)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Englobe l'utilisation à température ambiante.
Liquide, pression de vapeur > 10 kPa dans des conditions de température et de pression normales

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Non applicable.

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Expositions générales

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Méthode de bloc hydrocarboné (Petrorisk)

Estimation d'exposition et référence à sa source : ESVOC SPERC 9.12c.v1

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 2: Mesures générales applicables à toutes les activités

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 3: Liquide : ravitaillement en carburant automobile

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 4: Liquide : ravitaillement en carburant pour scooter

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 5: Liquide : équipements de jardin - Utilisation

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 6: Liquide : équipements de jardin – ravitaillement en carburant

Évaluation de l'exposition (humaine) : : ECETOC TRA, consommateur

Estimation d'exposition et référence à sa source : Non disponible.

Section 4 - Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Environnement	:	Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	:	Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	:	Non disponible.
Santé	:	Non disponible.